

## Le livre du jour

# Penser l'armée, après la dissuasion

RÉFÉRENCES historiques, organigrammes, tableaux de synthèse : pour qui veut appréhender la politique de défense française, l'ouvrage de l'ancien conseiller de Lionel Jospin à Matignon, aujourd'hui professeur de sciences politiques à l'université Jean-Moulin (Lyon-III) et conseiller maître à la Cour des comptes, est une somme.

Ce travail universitaire est aussi prétexte à une réflexion politique. Les trois piliers – l'indépendance, la dissuasion et la conscription – sur lesquels la V<sup>e</sup> République a bâti ses armées sont ébranlés, souligne l'auteur. La fin de la guerre froide, puis le choc causé par les attentats du 11-Septembre, ont aussi reforma-

### **La Défense de la France après la guerre froide**

**Louis Gautier**

PUF, 567 p., 35 €

.....  
té les armées. Louis Gautier dresse le constat d'un affaiblissement. Selon lui, « *la défense française a perdu de sa priorité au plan interne et de sa singularité vis-à-vis de l'extérieur.* » Avec un regret, pour l'ancien responsable de la question au Parti socialiste : « *Sauf exception, en France, la défense n'est pas un enjeu structurant de la donne politique intérieure, elle est quasiment absente des échéances électorales et n'occupe qu'une place réduite dans la vie des partis politiques.* »

Les évolutions récentes, pourtant, ont radicalement changé la donne.

Au moment où le pays semble redécouvrir, avec l'engagement en Afghanistan, ce qu'est la guerre, l'auteur ouvre le débat. La défense se trouve aspirée dans les problématiques de sécurité. Jusqu'où aller ? Au principe d'indépendance nationale a ainsi succédé la « *logique de l'interdépendance avec nos alliés* », surtout depuis le plein retour de la France dans la structure de commandement intégré de l'OTAN. Est-ce le choix du « réalisme » face aux faiblesses de l'Europe de la défense ? Les opérations extérieures sont devenues une priorité, devant la protection du territoire national. Mais l'organisation des armées a-t-elle suivi ?

M. Gautier appelle à un « *réexamen critique* » du consensus français fondé sur la dissuasion, « *l'assurance-vie* » depuis 1958. Le terrorisme non étatique d'Al-Qaïda a relativisé son efficacité : « *Non seulement l'explosion d'un avion-suicide sur une centrale nucléaire pourrait avoir des conséquences majeures sur notre sol, mais on voit mal comment la dissuasion serait en mesure de l'empêcher* », écrit-il. Autre problème, les Européens ne se sont pas saisis de la question dans le cadre de la défense future du continent. Le dernier enjeu est technologique ; à l'horizon de trente ans, l'outil de la dissuasion sera confronté au défi d'un renouvellement qui pourrait échapper à la portée d'un pays seul. ■

**Nathalie Guibert**